

Approbation

	a	m	j
Maxime Boudreau Dir. Infrastructure de mesure et sol. technologiques			
Mélanie Presseault Dir. Rémunération globale			

No dossier : BR0116

Titre d'emploi : Agent mesure
Agente mesure

Groupe: A

NATURE DU TRAVAIL

Effectuer l'analyse, les modifications et la validation des données nécessaires aux activités de soutien opérationnel de l'unité mesure.

TÂCHES TYPES

1. Identifier, analyser et corriger les écarts et les désynchronisations de données à partir notamment des rapports de systèmes d'entreprise et de mécanismes de gestion des erreurs.
2. Préparer, vérifier et tenir à jour divers dossiers afin de soutenir le suivi des travaux de son unité. Saisir différentes données transactionnelles dans les systèmes informatisés.
3. Fixer les rendez-vous auprès des intervenants internes et externes afin que les échéanciers soient respectés.
4. Collaborer au suivi des travaux réalisés suite aux demandes des clients internes et externes, analyser, documenter et signaler au responsable de l'unité les écarts constatés.
5. Effectuer des recherches afin de corriger les écarts d'inventaire, transmettre des demandes de correctifs aux intervenants concernés et s'assurer de la mise à jour des données
6. Analyser les dossiers client en lien avec les compteurs non-communicants, modifier le contrat au besoin et créer des ordres de travail.
7. Établir le lien avec les clients internes et externes, notamment répondre à la ligne de soutien opérationnel et transactionnel de l'unité.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

FACTEUR	Connaissances	Apprentissage	Mise à jour des connaissances	Coordination & dextérité	Autonomie	Communication	Conséquence des décisions & des actions	Effort sensoriel	Effort physique	Complexité	Conditions de travail	Total	Classe
DEGRÉ	2	3	1	2	3	2	3	3b	2	3	1	247	5
POINTAGE	30	27	5	8	42	14	45	18	10	42	6	247	5

Émis par la Direction Conditions et relations du travail

Date officielle : 2020 01 27
A M J